

KELACHOU GUENGAT



Au vert, entre ville et mer

Bulletin d'informations municipales

N°894 - Janvier 2023

MEILLEURS VOEUX TRÈS BELLE ANNÉE 2023

Chères Guengataises, chers Guengatais,

C'est en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil Municipal de Guengat que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette année. Que 2023 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie.

Je remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune, dans l'intérêt général, membres du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, personnel administratif, technique et communal, ainsi que les membres du Centre Communal d'Action social.

Je n'oublie pas les acteurs de notre commune, soignants, artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, bénévoles et membres des associations qui participent à rendre la commune dynamique, attractive. Merci à tous.

Notre priorité sera de rester au plus proche de vos besoins, de répondre à vos difficultés éventuelles et de maintenir une communication régulière, de veiller au "Bien vivre ensemble".

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action recherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement. Il n'est pas toujours évident de concilier attentes individuelles et intérêt général.

En 2023, nous poursuivrons les différentes réflexions, études, en prenant toujours en compte vos avis et remarques. La décision finale ne pourra pas toujours être à la hauteur de vos attentes personnelles.

Enfin, nous continuerons les travaux lancés (voirie, éclairage public, abords de l'école, rénovation énergétique des bâtiments communaux, sécurisation...).

De nouvelles entreprises vont s'implanter sur notre commune, sur la zone de la base, en lien avec Quimper Bretagne Occidentale, sous l'impulsion de sa Présidente, Mme Isabelle ASSIH. Ceci contribuera au dynamisme de la commune, avec la création d'emplois. L'équipe municipale continuera également d'accompagner les porteurs de projets désireux de s'installer sur notre territoire.

De nombreux projets en perspective ...

Malgré un contexte économique et mondial difficile, mais résolument optimiste et tourné vers demain, je vous adresse mes Meilleurs Souhaits pour 2023, à vous ainsi qu'à vos proches !

David LE GOFF
Maire de GUENGAT

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

L'équipe municipale présentera ses vœux le **samedi 7 janvier 2023** à 11h00 au restaurant scolaire, rue des Chardons Bleus.

La cérémonie débutera par le discours de Monsieur le Maire retraçant les réalisations de l'année 2022 et les projets pour l'année 2023. Un verre de l'amitié sera servi à l'occasion de cette nouvelle année.

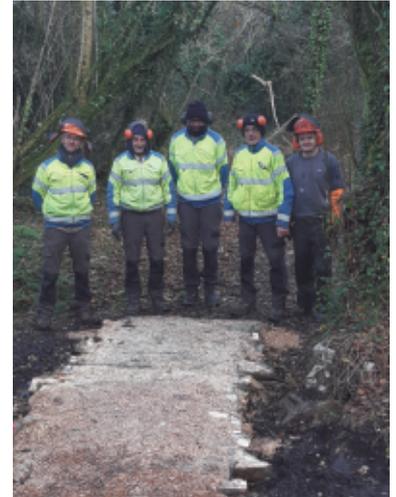
Tous les Guengatais y sont conviés.

LIAISON PIÉTONNE DU BOURG VERS LA VOIE VERTE

Dans le cadre du partenariat entre le SIVALODET, la Commune et "Objectif Emploi Solidarité", le chantier d'insertion est intervenu sur la liaison piétonne reliant le bourg à la voie verte.

Des aménagements en bois, issus de coupes réalisées sur la Commune, ont été réalisés afin de faciliter les traversées des zones humides.

Ces travaux interviennent 1 an après l'ouverture du sentier, réalisés par "Objectif Emploi Solidarité" et les services techniques. Ils permettent à la fois de préserver la zone humide et de la valoriser en la rendant accessible pour diverses activités sportives hors activités motorisées.



CRISE ÉNERGÉTIQUE : DÉLESTAGE

Le contexte de crise énergétique conduit le Gouvernement à mettre tout en œuvre pour garantir les meilleures conditions pour passer l'hiver.



L'hypothèse de devoir recourir à ces coupures partielles et programmées ne peut être à ce jour ni exclue, ni confirmée et il convient donc de s'y préparer.

Le délestage est une mesure exceptionnelle, mise en œuvre en dernier recours par les gestionnaires du réseau électrique afin d'éviter un déséquilibre du système électrique national. Il prend la forme de coupures programmées, avec comme objectif une durée de 2 heures consécutives, affectant alternativement des portions du département, à l'exclusion des sites critiques (hôpitaux, secours...).

Si des périodes de délestage doivent intervenir, elles concerneront les pics de consommation électrique, donc les jours de semaine et sur les créneaux horaires indicatifs de 8h à 13h et de 18h à 20h.

L'information précisant les lieux concernés et indiquant les créneaux horaires sera disponible la veille vers 17h00.

Pour éviter ces délestages, il est demandé à l'ensemble de la population de réduire sa consommation électrique.

Les personnes vulnérables sont invitées à s'inscrire en Mairie sur les registres des personnes fragiles, elles pourront être contactées par les services.

Pour tous renseignements : <https://www.gouvernement.fr/lespriorites/reduire-notre-consommation-denergie/delestage-electrique>

Lorsque la Mairie sera informée suffisamment tôt des jours de délestage, un article paraîtra sur le site internet de la Mairie et sur l'application Citykomi.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

Projet d'aménagement des abords de l'école de Guengat

Le CM approuve le projet d'aménagement des abords de l'école (phase 1) qui consiste en l'agrandissement et l'aménagement du parking situé "rue Armor" et la réalisation de trottoirs "rue des Mouettes".

La phase 2 en 2024 concernera l'espace public devant l'école.

Schéma directeur d'aménagement lumière : convention avec le SDEF

Avis favorable du CM pour la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement lumière.

Les objectifs sont d'établir un point technique sur les installations (diagnostic, bilan de puissance...), définir les investissements à réaliser, optimiser les coûts, définir le matériel d'éclairage adapté, prendre en compte la biodiversité et le développement durable...

Une convention sera signée avec le SDEF.

Mise en oeuvre du décret éco-énergie tertiaire : convention avec le SDEF

La loi ELAN fixe une obligation de réduction des consommations des bâtiments à usage tertiaire à l'horizon 2030, 2040 et 2050. Le décret N°2019-771 du 23 juillet 2019 dit "décret éco-énergie tertiaire" vient préciser les modalités d'application de cette obligation : tous les propriétaires ou occupants de bâtiments de plus de 1000 m² devront réduire de 40 %, 50 % et 60 % les consommations en énergie finale par rapport à une année de référence comprise entre 2010 et 2019.

Sont concernés tous les ensembles de bâtiments d'une même unité foncière dont la surface totale dépasse 1000 m². Une convention sera signée avec le SDEF dans le cadre de cette réglementation

Convention territoriale globale (CTG) : autorisation de signature

Le CM autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

Protection sociale des agents communaux

Maintien de la participation à la couverture des risques prévoyance du personnel communal à hauteur de 17 € brut par mois pour chaque agent adhérent au contrat de prévoyance.

Décisions modificatives budgétaires - BP 2022

Le CM valide les modifications proposées en commission finances.

Ouvertures par anticipation des crédits budgétaires 2023

96 000 € dans l'attente du vote du budget.

Questions et informations diverses

Plan Climat Energie

Les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ont en charge la réalisation, à l'échelle de leur territoire, d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Par délibération en date du 17.03.2022, QBO a ainsi validé l'élaboration d'un PCAET à l'échelle de la communauté d'agglomération.

Il s'appliquera sur le territoire des 14 communes est une démarche territoriale de développement durable à la fois stratégique et opérationnelle. Il comprend 5 volets :

- le diagnostic portant à la fois sur l'air, l'énergie, et la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
- la stratégie territoriale
- le programme d'actions
- un plan d'actions qualité de l'air (agglomération de + de 100 000 hab)
- et le dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET tout au long du projet.

Le PCAET doit contribuer sur le territoire à :

- réduire les émissions à effet de serre
- maîtriser les consommations énergétiques, en particulier les énergies fossiles
- préserver la qualité de l'air
- renforcer le stockage carbone
- développer les productions biosourcées à usage autre qu'alimentaire
- développer la production d'énergie renouvelable et de récupération, avec valorisation du stockage, évolution coordonnée des réseaux énergétiques, et de développement des réseaux de chaleur
- s'adapter au changement climatique

Des temps d'échanges et de travail seront proposés au public, aux élus et aux acteurs du territoire pour élaborer un diagnostic / état des lieux, recueillir des idées et ainsi définir des orientations stratégiques et élaborer un programme d'actions.

La concertation préalable se déroulera au cours du 1^{er} semestre 2023. Elle s'articulera notamment à travers une communication de QBO (site internet, bulletins communautaires et communaux, articles de presse) ; réunions ; ateliers de travail et la mise en place d'une plateforme numérique de concertation citoyenne.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALE

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues toute l'année, avec des dates limites lors de scrutin.



Pour vous inscrire : pièce d'identité et justificatif de domicile récent.

Vous pouvez également effectuer la démarche en ligne sur servicepublic.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes nés en décembre 2006 et janvier 2007 sont invités à se présenter en Mairie pour se faire recenser. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.



ACTUALITÉS

NUITS DE LA LECTURE

Cette manifestation festive célébrant le plaisir de lire se déroulera du 19 au 22 janvier 2023, au cours de quatre soirées, avec un temps fort le samedi 21 janvier.

Le public sera invité à participer aux milliers d'événements physiques et numériques proposés autour du thème de la peur, qui imprègne toutes les formes de narration, tous les formats de lecture... en particulier la nuit !

Enfin, si vous souhaitez recevoir des informations sur le calendrier et les temps forts des Nuits de la lecture <https://centrenationaldulivre.fr/abonnez-vous-a-la-newsletter-nuits-de-la-lecture>

Vous pouvez également suivre l'actualité de la manifestation sur le site : www.nuitsdelalecture.fr



CRISE UKRAINIENNE : AIDE

Dans le cadre de la crise ukrainienne, des particuliers ont hébergé des réfugiés ukrainiens entre le 1^{er} avril et 31 décembre 2022.

Ces personnes peuvent recevoir une aide de 450 € pour un hébergement d'une durée égale ou supérieure à 90 jours.

Les demandeurs devront constituer leur dossier sur le site de l'ASP :

<https://www.asp-public.fr/aides/mesure-exceptionnelle-de-soutien-aux-hebergeurs>

LA POSTE : CHANGEMENTS 2023

La gamme du courrier à LA POSTE évolue en 2023 :

- **la lettre verte** : nouveau délai : distribuée en J +3 au lieu de J +2

- **les timbres lettres prioritaires disparaissent**. Tous les timbres prioritaires achetés avant le 1^{er} janvier 2023 resteront utilisables avec le nouveau standard de distribution J+3.

- **la lettre recommandée** : nouveau délai : J+3

- **la lettre internationale** : délais internationaux + 1 jour, tarif : 1,80 €

- **nouveautés** :

* *la lettre Services Plus* : distribuée en J +2, avec suivi inclus

* *e-lettre rouge* distribuée en J +1, courrier rédigé en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, imprimé par La Poste et distribué par le facteur

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 8 janvier :

Messe de l'Epiphanie à 10h30 à Plonéis

Dimanche 15 janvier :

Messe à 10h30 à Plogonnec

Dimanche 22 janvier :

Messe à 10h30 à Guengat

Dimanche 29 janvier : Messe à 10h30 à Plogonnec

- Renseignements :

* Marie-France MAISON au 06 62 56 66 06

* Marie-Renée LE BERRE au 06 75 18 70 06



DONNONS DES ELLES AU VÉLO J-1

Le projet "Donnons des elles au vélo J-1" arpentera en 2023 le tracé du Tour de France pour sa 9^{ème} édition !

La partie visible du projet aura lieu sur les routes du Tour de France du 30 juin au 22 juillet 2023.

Actuellement, c'est toute une dynamique qui est déjà en train de se mettre en place autour du travail d'ambassadrices nationales et locales dans leurs régions d'origine et celles traversées par le Tour.

Le Tour de France Femmes est désormais une réalité. Les organisateurs font actuellement un travail de fond autour du développement de la pratique féminine et de sa structuration à travers les clubs notamment.

C'est la mission que s'est fixé le projet "Donnons des elles au vélo J-1" avec cette deuxième saison entamée en 2021. Ils souhaitent faire avancer les choses pour plus de mixité dans ce sport !

Renseignements au **06 29 38 65 69** ou par mail :

donnonsdesellesauvelo@gmail.com ou sur le site www.donnonsdeselles.net



PETITES ANNONCES

RECHERCHE : Personne pouvant aider à réparer une horloge murale. Tél : 06 62 39 38 91

RÉCEPTION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Une réception en l'honneur des nouveaux résidents dans la commune depuis novembre 2021 a eu lieu le 27 novembre dernier.

Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation. La Municipalité leur a présenté la commune, les transports, les infrastructures, les services scolaires, techniques et administratifs et encore les activités pour les jeunes...



SOIRÉE ANIMATIONS DE NOËL

La Municipalité a organisé une soirée animations de Noël le **vendredi 9 décembre**.

Les enfants ont savouré un goûter et ont pu voir et prendre une photo avec le Père Noël.

Un spectacle, haut en couleurs proposé par Angèle Von Kiss intitulé "embarquez pour un monde magique" autour des personnages de Disney, a ravi les petits comme les grands.

Une vente de crêpes et vin chaud était également au programme. Les bénéfices reviennent au C.C.A.S.



CLIC : RÉUNION D'INFORMATION

Dans le cadre du programme "Soutenir les aidants", le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de QBO et le service APA du Pays de Cornouaille proposent une réunion d'information sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le chèque emploi service universel (CESU) et l'allocation journalière de proche aidant (AJPA).

Ce temps d'information se tiendra le **lundi 10 janvier** de 14h30 à 16h30 à la mairie de Briec, salle des mariages.

Renseignements et informations auprès du CLIC au **02 98 64 51 01** ou par mail : **clic.quimper-agglo@quimper.bzh**



DISPOSITIF BULLE D'AIR

Être aidant c'est consacrer une partie de son temps à un proche et pour 75% d'entre eux, cette situation est facteur de stress et de fatigue.

Portée par la structure Armorik Services, le dispositif "Bulle d'Air" c'est une solution de répit, à domicile, à destination des aidants familiaux.

Le proche aidant pourra passer le relais, dans les gestes du quotidien réalisés auprès de son aidé, à des relayeurs sélectionnés avec soin.

Ce service est proposé à l'ensemble de la population du territoire, quelque soit son régime de protection sociale, et s'adresse aux aidants de personnes âgées dépendantes, de personnes en situation de handicap ou de maladie chronique.

Renseignements : <https://armorik-services.fr>

ASSOCIATIONS

LAPINS FOOTBALL

Dimanche 15 janvier :

13h00 : Douarnenez Tréboul 2/Guengat B
13h00 : Ergué Gabéric AM 2/Guengat A

Dimanche 22 janvier :

13h00 : Guengat B/Poullan AS
15h00 : Guengat A/Concarneau US 4

Dimanche 5 février :

13h00 : Guengat B/Concarneau Hermine 3
15h00 : Guengat A/Tréméoc



RANDONNÉE

Lundi 2 janvier :

Circuit de 7 kms à Plogonnec

Lundi 9 janvier :

Circuits de 4, 7 et 10 kms à Quimper

Lundi 16 janvier :

Circuits de 4 et 8 kms à Gourlizon suivis de la galette des rois

Lundi 23 janvier :

Circuits de 4, 7 et 10 kms à Kerlaz

Lundi 30 janvier :

Circuits de 4, 7 et 11 kms à Plomodiern

Lundi 6 février :

Circuits de 4, 7 et 11 kms à Landudec

Renseignements :

guengat.rando@gmail.com ou **06 98 20 11 87**



CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Guengat tiendra son assemblée générale le **dimanche 29 janvier 2023** à la salle du club à 11h00, située 19 rue de la Mairie.

Les candidatures pour devenir membre du conseil d'administration devront leur parvenir pour le 19 janvier.

La réunion sera suivie d'un repas au restaurant du Névet à Plogonnec, avec inscription au préalable auprès des responsables.

Le Conseil d'Administration et la Présidente présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé 2023 à tous les adhérents actuels et à venir.



Renseignements auprès de la Présidente : **06 32 00 98 43**

FOULÉES GUENGATAISES

L'association "Foulées Nature Gwengad" organise le **dimanche 19 février 2023** les foulées guengataises.

Départ et arrivée : rue du Stade

Au programme :

- Les foulées guengataises : 15 kilomètres, départ à 9h15
- La découverte : 8 kilomètres, départ à 9h30
- La marche-randonnée : 9 kilomètres (sans classement ni chronométrage), départ à 9h45
- Les courses pour enfants (encadrées mais non chronométrées) :
 - Poussins : distance : 0,6 kilomètre, départ à 9h50
 - Benjamins et minimes : distance 1,2 kilomètre, départ à 9h50

La course de 15 kilomètres est ouverte aux cadets, juniors, seniors, vétérans, licenciés ou non licenciés.

La course de 8 kilomètres est ouverte aux minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans, licenciés ou non licenciés.

Inscriptions et renseignements sur [klikego.com](https://www.klikego.com)



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

C'est sur une note festive que l'accueil périscolaire termine l'année.

Programme du mois de décembre :

- Durant cette période, l'équipe d'animation (Delphine, Agathe et Erin) a travaillé sur la thématique "Noël en Alsace".
- Le vendredi 2 décembre, ils ont participé à l'opération du téléthon par la vente de crêpes au Pôle Enfance.
- Le vendredi 9 décembre, les enfants ont assisté à la soirée organisée par la Municipalité : goûter de Noël avec la présence du Père Noël suivi d'un spectacle.
- Le jeudi 15 décembre, un goûter parents, enfants avec les bénévoles de l'aide aux devoirs, l'équipe enseignante de l'école, Sylviane Le Corre, adjointe au Maire et David Chemin, directeur de l'ulamir était organisé.

Toute l'équipe souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023 à tous les utilisateurs de la garderie périscolaire et à tous les Guengatais.



Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik - Sylviane Le Maux, directrice

06 95 55 79 75 ou au 02 98 91 16 62 ou par mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Vacances d'hiver :

Pendant les vacances d'hiver, l'A.L.S.H. sera ouvert du lundi 13 au vendredi 24 février à Guengat de 7h30 à 18h45. Inscriptions uniquement à la journée ou à la 1/2 journée (avec ou sans repas).

Permanences de la directrice : les mardis 10, 17 et 24 janvier de 16h à 18h30.

Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik - Florence Gourmelen, directrice

06 95 53 65 07 ou au 02 98 91 16 62 ou par mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de Quimper Bretagne Occidentale propose un temps collectif au Pôle Enfance à Guengat, séance de 9h30 à 10h25 :

- le **vendredi 13 janvier et 3 février** : éveil au breton : histoires, jeux, comptines
- le **vendredi 27 janvier** : temps collectif

Les animations sont ouvertes aux enfants de moins de 3 ans (non scolarisés) avec leur assistante maternelle ou garde à domicile.

Renseignements au **02 98 98 86 51**

ÉCHAPPÉE BELLE

Samedi 21 janvier :

Cindy vous accueille de 10h30 à 11h30 au Pôle Enfance, rue du Stade.

L'échappée belle est un espace de jeux, de créativité et de complicité entre petits et grands.

Renseignements auprès de Cindy à l'Ulamir au **02 98 91 14 21**



BONUS



SERVICES DE SANTÉ

Docteur Philippe BICHAT
Tél : 02 98 65 24 51

Médecins : le 15 ou le 112 (depuis un téléphone mobile)

Cabinets infirmiers
Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)
07 63 92 18 68

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Pharmacie 3237

Ambulances - taxi du Nevet :
02 98 91 85 20

Taxi Le Bras-Tracol : Tél : 02 98 91 07 08
ou 06 07 61 46 42

Kinésithérapeute/ostéopathe

Sylvain LENANCKER
Tél : 02 98 52 80 81
Anna GENTRIC -
Tél : 02 98 52 80 81

Orthophoniste

Jennifer MOITREL - Tél : 06 09 36 20 24

Psychomotricienne

Vanessa VILON - Tél : 06 34 39 16 41

Les informations du bulletin sont données à titre indicatif au moment de leur publication. Aussi, quand vous en prenez connaissance et indépendamment de notre volonté, elles peuvent ne plus être à jour.

Directeur de la publication : David LE GOFF, Maire

Coordination textes et mise en page, suivi de rédaction : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Elus, Ulamir, associations, divers

Impression : Service reprographie de QBO